

**Conseil international de coordination
du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**
Vingt-septième session

Siège de l'UNESCO, Paris, salle XII (Bâtiment Fontenoy)
8-12 juin 2015

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU PROGRAMME MAB

Depuis la 26^e session du Conseil international de coordination du MAB (CIC-MAB), le Programme MAB a connu de nombreuses évolutions aux niveaux international, régional et national. Le présent rapport fournit à la 27^e session du CIC-MAB une mise à jour sur ces nouveaux éléments. Il comprend les parties suivantes :

- I. Situation générale du Programme MAB
- II. Mise en œuvre des principales décisions adoptées lors de dernière session du CIC-MAB
- III. Faits marquants concernant les réseaux, les actions, la communication et les partenariats du MAB
- IV. Nouveaux défis et opportunités

I. Situation générale du Programme MAB

1. Le Programme MAB dans le document 37C/5¹ participe à l'exécution de l'un des six **axes d'action** du grand programme des sciences exactes et naturelles, à savoir « Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère » avec un **résultat escompté** spécifique énoncé ainsi : « Utilisation renforcée des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour un développement équitable et durable et la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers ». En dépit de la situation financière actuelle de l'Organisation, les organes directeurs de l'UNESCO ont attribué une priorité moyenne à haute au MAB et ont alloué environ 79 % du budget ordinaire total proposé aux sciences écologiques et au MAB, assurant ainsi une base à la mise en œuvre du programme.

2. La demande de participation des États membres au Réseau mondial des réserves de biosphère reste forte. Le CIC-MAB se souviendra peut-être qu'en juin 2014, 13 nouveaux sites ont été ajoutés au WNBR, portant le nombre total de réserves de biosphère à 631 dans 119 pays, dont 14 sites transfrontaliers. Les données indiquent que le WNBR couvre désormais une superficie d'environ 10 180 000 km² d'écosystèmes terrestres, côtiers et marins du monde, où sont assurés des fonctions et des services écosystémiques d'une importance majeure et où les communautés locales et nationales participent à la réalisation d'objectifs et d'actions communs en faveur du développement durable. Au 30 septembre 2014, on dénombrait 26 nouvelles propositions d'inscription (dont 2 sites transfrontaliers et 8 renouvellements de candidature) que le CIC-MAB doit étudier et sur lesquelles il doit statuer à sa présente session.

¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002268/226841f.pdf>

3. La qualité du MAB et du WNBR a été améliorée par l'exercice constant du processus d'examen périodique, en particulier la mise en œuvre de la « stratégie de sortie » pour le WNBR. L'achèvement de l'évaluation par IOS du Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013) a assuré la vérification institutionnelle et la transparence du MAB ainsi que la responsabilité du WNBR.

4. Le processus large et inclusif de consultation et de rédaction pour l'élaboration de la stratégie du MAB pour 2015-2025 a bien avancé, et l'avant-projet sera présenté à la session actuelle du CIC-MAB. L'élaboration du nouveau plan d'action du WNBR (le plan d'action post-Madrid) débutera en 2015.

5. De toute évidence, en raison de l'état actuel des ressources financières et humaines de l'UNESCO les avantages et les services fournis par le MAB et le WNBR ont été limités, notamment en termes de développement de nouveaux projets de recherche et de renforcement des capacités pour les écosystèmes montagneux et les zones arides/semi-arides, de même que l'offre de formation technique, de sensibilisation et de communication. Pour remédier au manque de personnel, une solution consisterait à inviter les États membres à détacher des cadres et des administrateurs auxiliaires auprès du secrétariat du MAB et des bureaux hors Siège de l'UNESCO associés.

6. Parallèlement, les nouveaux partenariats et la collecte de fonds ont avancé, comme en témoigne le lancement d'un projet de fonds-en-dépôt dans les zones côtières d'Amérique latine (1,05 million de dollars des États-Unis), l'approbation par la Banque africaine de développement (BAD) d'un projet de coopération au lac Tchad en Afrique (plus de 4,5 millions de dollars des États-Unis) et le montant approximatif de 1,8 million de dollars des États-Unis alloué par les bureaux hors Siège de l'UNESCO à diverses activités nationales et régionales du MAB. Les États membres fournissent pour leur part un portefeuille de financement beaucoup plus garni pour le soutien aux travaux du MAB et du WNBR par le biais de leurs APD et des modalités de coopération Sud-Sud. Ainsi, en 2013, la banque allemande de développement KfW a financé à hauteur d'environ 50 millions d'euros différentes réserves de biosphère en Afrique, en Asie et en Amérique latine par le biais de la coopération bilatérale.

7. Le partage d'informations et la communication de rapports en temps voulu aux États membres ont été poursuivis. En plus des informations fournies sur le Programme MAB aux organes directeurs de l'UNESCO, le secrétariat a remis en mars 2015 un rapport sur les réalisations du programme et les défis à relever au Groupe international de soutien (GSI) du MAB, a tenu à jour les services d'information en ligne et distribué la brochure sur le MAB ainsi qu'une nouvelle carte du Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR).

8. Le MAB continue d'être associé à des processus internationaux de premier plan, prônant son concours à des contributions d'ensemble de l'UNESCO à la CDB, l'IPBES, l'UNCCD, la CCNUCC, à l'Initiative Future Earth, à la définition des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi qu'au Conseil consultatif scientifique auprès du Secrétaire général des Nations Unies (SAB). Les travaux du MAB – en particulier l'utilité et la valeur ajoutée du WNBR – ont participé à toutes ces contributions et interventions.

9. La 21^e session de la Conférence des Parties (COP-21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. L'UNESCO organisera et accueillera de nombreuses manifestations et initiatives avant et pendant la COP-21, dont plusieurs en coopération avec la France, pays hôte de la Conférence (la liste complète des manifestations et initiatives peut être consultée sur <https://en.unesco.org/themes/cop21>). Le secrétariat du MAB joue un rôle actif dans les préparatifs de la COP-21 par l'UNESCO et veille à ce que les réserves de biosphère et le WNBR soient mentionnées lors des grandes manifestations et expositions, telles que l'exposition conjointe MAB-PHI sur les montagnes et le changement climatique. Dans ce contexte, le MAB s'appuiera sur les conclusions

de la Conférence de 2011 intitulée « Pour la vie, pour l'avenir » sur les réserves de biosphère et le changement climatique, notamment la Déclaration de Dresde.

10. Le Programme MAB répond largement aux besoins des États membres et contribue de façon significative à la réalisation de l'objectif stratégique primordial de l'UNESCO de « Promouvoir la coopération scientifique internationale concernant les défis majeurs du développement durable ». Le MAB et le WNBR constituent l'un des piliers des programmes de l'Organisation en faveur du développement durable et jouent deux rôles essentiels de courroie de transmission : (a) entre les disciplines multi-scientifiques d'une part et le nouveau programme mondial de développement d'autre part et (b) entre les objectifs et cibles internationaux d'une part et les différentes situations concrètes, actuelles de développement dans les sites du WNBR répartis à travers le monde d'autre part.

II. Mise en œuvre des principales décisions adoptées lors de dernière session du CIC-MAB

11. À sa dernière session, le CIC-MAB a rendu un ensemble de décisions et recommandations. Les actions entreprises pour leur mise en œuvre sont brièvement résumées ci-après.

11.1 Le calendrier de la réunion du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère a été avancé à la première semaine de février afin de laisser au Bureau du MAB assez de temps pour examiner les dossiers des réserves de biosphère et les recommandations du Comité consultatif international. Le rapport de ce dernier a été mis en ligne le 31 mars. La date limite pour les pays qui auraient besoin de fournir un complément d'information, conformément aux recommandations du Comité consultatif international, a été fixée au 30 avril 2015. Toutes les informations supplémentaires ont été mises en ligne pour permettre au bureau du MAB de les étudier plus tôt.

11.2 Les nouvelles réserves de biosphère désignées en 2014 ont reçu les certificats de l'UNESCO signés par la Directrice générale. Des cérémonies d'inauguration ont été organisées par les États membres dotés de nouvelles réserves de biosphère. De nombreux pays ont organisé des réunions et des ateliers spéciaux marquant l'accomplissement avec succès des rapports d'examen périodique et ont commencé à préparer de nouveaux plans de gestion. Huit candidatures ont été présentées de nouveau par des États membres suite à des décisions du CIC-MAB.

11.3 L'élaboration de la nouvelle stratégie du MAB pour 2015-2025 et du nouveau plan d'action du WNBR s'est poursuivie. Conformément aux décisions de la 26^e session du CIC-MAB, le secrétariat du MAB a facilité les délibérations du Comité, ainsi que du Groupe de la stratégie du MAB et du Groupe d'experts, en vue de l'élaboration de la stratégie du MAB pour 2015-2025.

11.4 Le processus d'élaboration de ladite stratégie a été décrit dans un document d'information présenté au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 196^e session, en avril 2015 (document 196 EX/4.INF.4). Le Conseil exécutif a pris note du processus avec satisfaction, en soulignant l'importance du MAB et du WNBR pour répondre aux préoccupations et objectifs mondiaux du développement durable, notamment des ODD. Lors de l'actuelle session du CIC-MAB, le projet de stratégie du MAB (réf. SC-15/CONF.2267/7) sera présenté pour discussion, et nous espérons qu'un consensus sera trouvé pour son adoption. La date de son adoption est primordiale, car le nouveau document 38 C/5 sera examiné à la 38^e session de la Conférence générale en novembre 2015.

11.5 Le Secrétaire exprime toute sa gratitude aux États membres pour leurs précieuses contributions, ainsi qu'au Groupe de la stratégie du MAB – composé du Bureau du MAB et de six experts désignés par les États membres – qui, en consultation avec le Groupe d'experts, n'a pas ménagé ses efforts pour présenter au CIC-MAB le texte d'un projet de stratégie cohérent et tourné vers l'avenir.

11.6 Tout en rédigeant la nouvelle stratégie du MAB, le Groupe de la stratégie du MAB a également commencé à compiler les contributions en vue du nouveau plan d'action du MAB. L'actuelle session du CIC-MAB dressera le bilan des progrès accomplis dans la compilation de l'avant-projet de plan d'action du MAB présenté sous la forme d'un document d'information. Le plan d'action sera élaboré en vue de son adoption à la session du CIC-MAB qui se tiendra à Lima l'année prochaine.

11.7 La mise en œuvre de la stratégie de sortie s'est poursuivie au cours des douze derniers mois et il sera rendu compte des progrès accomplis à cet égard sous le point 8 de l'ordre du jour (document SC-15/CONF.227/7). Ce document fait état des progrès réalisés et des problèmes rencontrés. Tout en notant les progrès importants accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie, le Secrétaire considère que le CIC-MAB aurait besoin de (a) revoir le calendrier de la stratégie de sortie, (b) revoir les méthodes d'évaluation et (c) répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'assistance technique de la part des États membres et de délais supplémentaires pour procéder aux améliorations requises, notamment en ce qui concerne le zonage.

11.8 Concernant la composition du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère, à la 26^e session du CIC-MAB, « il a été indiqué [que ses membres] étaient invités à siéger à titre personnel et étaient choisis de façon à garantir la représentation géographique. Il a été recommandé que les membres du Comité consultatif ne représentent pas leur pays au Conseil, et ne fassent évidemment pas partie de son Bureau ». Le Secrétaire signale que six membres du Comité consultatif ont été reconduits dans leurs fonctions, sélectionnés par la Directrice générale en leur qualité personnelle, et qu'aucun d'eux n'est membre du bureau du MAB. La question des membres du Comité consultatif qui font partie des délégations de leur pays au Conseil sera encore clarifiée lors de la discussion sur le mécanisme de gouvernance du programme.

11.9 En outre, à la 26^e session du CIC-MAB, « il a été proposé que les critères appliqués par le Comité consultatif pour prendre ses décisions soient mis à disposition sur le site Web du MAB, de sorte que tous les comités nationaux et les réserves de biosphère comprennent bien les processus utilisés pour évaluer les propositions et les rapports d'examen périodique ». Le Secrétaire indique que a) les critères sont exactement les mêmes que dans le Cadre statutaire du Réseau mondial de réserves de biosphère disponible en ligne sur le site Web du MAB de l'UNESCO et b) l'application spécifique des critères par le Comité consultatif dans son travail d'évaluation sera traitée et définie dans la proposition de guide opérationnel sur les réserves de biosphère (réf. C-15/CONF.227/16).

11.10 Des progrès ont également été réalisés dans la gestion de la documentation sur les réserves de biosphère. Dans le souci de préserver les documents historiques et de se conformer à la politique globale d'accès libre de l'UNESCO – ainsi que de tenir compte des limitations de l'espace disponible à la suite du déménagement du secrétariat du MAB dans le bâtiment Fontenoy – tous les dossiers de candidature et les informations s'y rapportant sur les réserves de biosphère désignées en 1976 et 1977 (soit 116 sites) ont été transférés aux archives de l'UNESCO, pour être mis à disposition en tant que ressources en accès libre. Un code d'identification unique a été défini pour chaque réserve de biosphère – qui se compose des trois caractères du code ISO du pays et de trois lettres extraites du nom de la réserve. Ce travail d'archivage se poursuivra après la session du Conseil, le secrétariat du MAB conservant les dossiers des réserves de biosphère des dix dernières années.

11.11 En ce qui concerne l'audit de gouvernance du Programme MAB, le secrétariat a fourni toute l'assistance et les facilités nécessaires au Commissaire aux comptes et aux membres du Bureau du MAB. Un document sur la question de la gouvernance s'appuyant sur le rapport intérimaire du Commissaire aux comptes est fourni à la présente session du Conseil.

III. Faits marquants concernant les réseaux, les actions, la communication et les partenariats du MAB

Faits marquants concernant les réunions du réseau du MAB

12. Au cours des 12 derniers mois, en dépit des contraintes persistantes qui ont pesé sur le budget ordinaire de l'UNESCO, la plupart des réseaux régionaux et thématiques du MAB ont poursuivi leur coopération, souvent avec l'appui supplémentaire des comités nationaux et des partenaires. La liste suivante des réunions du MAB (classée par ordre chronologique) en donne quelques exemples :

- 4^e réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières, dans la réserve de biosphère de Palawan, Philippines, du 16 au 21 juin 2014.
- Réunion du réseau NordMAB, Turku, Finlande, du 30 septembre au 4 octobre 2014.
- Réunion technique des réserves de biosphère d'Australie et des représentants du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières, Noosa, Australie, du 15 au 18 novembre 2014.
- Atelier sur la session de renforcement des capacités sur le changement climatique dans les réserves de biosphère insulaires et côtières, dans le cadre du Congrès mondial sur les parcs de l'UICN 2014, Sydney, du 12 au 19 novembre 2014.
- 6^e réunion du Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM), Islamabad (République Islamique du Pakistan), du 3 au 5 décembre 2014.
- 8^e réunion du Réseau de réserves de biosphère d'Asie du Sud-Est (SeaBRnet), à Siem Reap (Cambodge), le 15 décembre, et Atelier Asie-Pacifique sur le renforcement des capacités pour la gestion des réserves de biosphère et des zones protégées, Siem Reap (Cambodge), du 18 au 19 décembre 2014.
- Les réserves de biosphère comme outils de gouvernance du paysage, organisé à Windhoek, Namibie, du 1^{er} au 5 décembre par la Commission nationale de la Namibie pour l'UNESCO, l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) et l'UICN.
- Atelier AfriMAB sous-régional Afrique australe sur les réserves de biosphère, réserve de biosphère Kruger-Canyons, province de Mpumalanga, Afrique du Sud, du 17 au 18 mars 2015, organisé par le comité national du MAB de l'Afrique du Sud, en coopération avec l'UNESCO.
- 5^e réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières, Attard, Malte, du 24 au 26 mars 2015.
- Atelier MAB « Réserves de biosphère, une occasion de promouvoir des produits et services différenciés », Lima, du 11 au 13 mars 2015, par le Service national péruvien de zones naturelles protégées (SERNANP) et GIZ, avec le soutien de l'Espagne (OAPN).
- Séminaire international sur les réserves de biosphère, la conservation de la biodiversité et le développement durable, Foz de Iguaçu, Brésil, du 22 au 25 avril 2015.
- Réunion de consultation des experts de l'environnement et des gestionnaires de biosphère sur les défis des réserves de biosphère dans la région arabe, Agadir, Maroc, du 25 au 27 avril 2015, par le Bureau de l'UNESCO au Caire.

- EuroMAB 2015 « Les réserves de biosphère : du patrimoine à l'innovation durable », Haapsalu, Estonie, du 19 au 23 mai 2015.
- 6^e atelier de formation international EABRN sur le thème « Gestion durable des réserves de biosphère », réserve de biosphère de Wudalianchi, province de Heilongjiang, Chine, du 20 au 30 mai 2015.
- Réunion internationale sur les réserves de biosphère transfrontalières en Europe, Château de Liebfrauenberg (France), du 3 au 5 juin 2015.

13. Outre ces réunions et manifestations, plusieurs comités nationaux et le secrétariat du MAB ont participé à des conférences internationales majeures en relation avec le MAB – par exemple – la 3^e réunion de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES-3), 12-17 janvier 2015 à Bonn (Allemagne) ; la 3^e Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, en septembre 2014 à Apia (Samoa) ; la COP-12 de la CBD du 6 au 17 octobre 2014 à Pyeongchang (République de Corée) ; et le Congrès mondial des parcs de l'UICN, du 12 au 19 novembre 2014 à Sydney, Australie.

14. Beaucoup d'autres réunions et ateliers nationaux ne sont pas couverts par le service d'information du MAB ni dans les rapports du CIC-MAB. Il convient d'améliorer encore le service d'information du MAB afin que toutes les réunions du MAB aux niveaux national et local – ainsi que les expériences, les connaissances et les idées qu'elles produisent – puissent être partagées avec le Programme MAB et le WNBR. Cette question a été soulevée lors du dernier Conseil du MAB et continuera d'être traitée dans les points relatifs à la stratégie du MAB pour 2015-2025.

Faits marquants concernant les actions et les activités de projet du MAB

15. Le Prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement géré par le secrétariat du MAB. L'appel à candidatures pour l'édition 2015 du prix a été diffusé en début d'année, et la date limite fixée au 15 juin 2015. Le lauréat de ce prestigieux prix sera nommé à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra pendant le Forum mondial de la science, Budapest, Hongrie, le 4 novembre 2015, et recevra un diplôme assorti d'un chèque de 70 000 dollars des États-Unis.

16. La conférence sur le thème : « Quels botanistes pour le XXI^e siècle : métiers, enjeux, opportunités » qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 22 au 25 septembre 2014 a fourni un forum à une assemblée internationale de 300 participants pour recenser les problèmes et les défis auxquels la botanique est confrontée aujourd'hui et envisager des options pour l'avenir. Elle a débouché sur une déclaration qui a été diffusée sous la forme d'un document d'information à la 12^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de Pyeongchang (République de Corée), en novembre 2014, compte tenu de son intérêt pour la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et de ses objectifs d'Aichi.

17. Participation à EXPO 2015. En tant que membre du système des Nations Unies, l'UNESCO, par l'intermédiaire de son Bureau de Venise, a organisé sous la bannière « *Le Défi Faim Zéro. Unis pour un monde durable* », un ensemble d'activités et de manifestations à Venise et dans ses environs ainsi que sur d'autres sites de l'UNESCO en Italie. En particulier, l'exposition « **Behind Food Sustainability** » – inaugurée à Venise le 5 mai 2015 et qui sera reproduite dans au moins cinq autres lieux (réserves de biosphère) en Italie – fait la synthèse des expériences des réseaux UNESCO (sites du patrimoine mondial, réserves de biosphère et éléments du patrimoine culturel immatériel) qui sont autant d'exemples de la durabilité alimentaire pouvant fournir de précieux enseignements pour l'avenir. L'exposition s'organise autour de cinq grands thèmes axés chacun sur un problème particulier lié à la durabilité : gérer l'eau, préserver la terre, équilibrer l'économie alimentaire, protéger la diversité et encourager la participation.

18. L'ERAIFT (École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux), un établissement d'enseignement supérieur de la République

démocratique du Congo et un projet régional phare du MAB depuis 16 ans dans le renforcement des capacités en Afrique a entamé le processus pour devenir un centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO. La proposition et les résultats de l'étude de faisabilité afférente réalisée avec le concours du secrétariat du MAB seront présentés à la 197^e session du Conseil exécutif.

19. Synthèse des bonnes pratiques en Asie et dans le Pacifique. Avec le soutien du Fonds-en-dépôt japonais, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta, par le biais du programme BREEES, a réalisé trois études depuis 2014, notamment (a) une étude collaborative avec le MAB Viet Nam et les réserves de biosphère de Cat Ba sur l'utilisation du capital social en tant que système d'exploitation sous-jacent associé aux quatre piliers des réserves de biosphère : participation du public, pratiques durables de passation des marchés publics, investissement social et entreprise sociale/communautaire ; (b) une étude consacrée aux bonnes pratiques et aux expériences de la gestion dans le domaine de l'écotourisme : créer des moyens de subsistance alternatifs dans la réserve de biosphère de Palawan (Philippines) ; et (c) une série d'études de cas interactives sur les expériences des réserves de biosphère en tant que centres d'apprentissage pour l'adaptation de l'environnement et de l'humain au changement climatique, qui sera présentée sous forme de documentaires audiovisuels et diffusée en ligne. Les commentaires de ces documentaires relateront les expériences des communautés locales, relayeront les conseils des gestionnaires de réserves de biosphère et présenteront les résultats d'un ensemble de projets locaux menés dans les réserves de biosphère de Noosa, Great Sandy, de la péninsule de Mornington et de la baie de Western Port en Australie.

20. La 3^e édition des *Assises du Vivant 2015*, intitulée « Biodiversité et changement climatique en interaction: Créer et vivre d'autres possibles » s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 9 au 10 février. Les Assises se sont tenues en préparation de la Conférence de Paris sur le climat (COP-21) et ont été organisées à l'initiative de l'UNESCO et de deux organisations non gouvernementales françaises : l'Association Humanité et biodiversité et l'Institut Inspire. Les débats, s'appuyant sur l'observation scientifique et le travail de terrain, se sont centrés sur trois thèmes : repenser la conservation : vers des stratégies « sans regrets » ; développer la solidarité écologique et la justice environnementale : faire équipe avec le reste du monde vivant ; et commercer autrement : concilier performance et résilience.

21. Soutien à l'activité de communication et d'image de marque d'EuroMAB pour répondre aux problèmes de visibilité, d'image de marque et de communication du Programme MAB et du WNBR grâce à l'expertise de la société de communication WITHIN people. Quatre réserves de biosphère pilotes situées dans la région de l'EuroMAB ont participé à cette initiative. Le résultat des ateliers organisés sur les quatre sites pilotes et à la réunion de l'EuroMAB en Estonie (18-22 mai 2015) seront présentés à la session actuelle du Conseil (réf. SC-15/CONF.227/6). Ce point est en lien direct avec la discussion en cours au sein du Conseil exécutif à propos des moyens possibles de protéger et renforcer la reconnaissance de la marque des réserves de biosphère, des biens du patrimoine mondial et des géoparcs mondiaux de l'UNESCO proposés ainsi que de la stratégie et du plan d'action à venir du MAB.

22. L'initiative Non au plastique – un petit geste dans nos mains a été présentée à la dernière session du Conseil comme une campagne de sensibilisation et de mobilisation soutenue par le Programme MAB, le Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement et l'île de Principe (Sao Tomé-et-Principe), qui vise à réduire les déchets plastiques et à promouvoir l'accès à l'eau potable. À l'issue d'une année de campagne, au total 200 000 ont été retirées, 13 fontaines d'eau douce ont été installées et 6 000 « bouteilles de la réserve de biosphère de Principe » ont été distribuées à la population locale.

23. Les principales activités du MAB lancées en 2013-2014, comme la coopération transfrontière en Afrique englobant le lac Tchad, l'économie verte dans les réserves de biosphère d'Afrique et l'initiative RENFORUS – Perspectives d'énergies renouvelables pour les sites de l'UNESCO – ont poursuivi leur mise en œuvre.

Faits marquants concernant les actions de communication, publication et sensibilisation du MAB

24. Les principaux points sont répertoriés ci-après :

- La carte 2014-2015 du Réseau mondial des réserves de biosphère montre la répartition dans le monde des 631 réserves de biosphère situées dans 119 pays, dont 14 sites transfrontaliers/transcontinentaux. Disponible en anglais, français, espagnol et allemand, elle a été établie par le MAB avec le généreux soutien de la Commission nationale allemande pour l'UNESCO.
- Une brochure sur le Programme MAB a été publiée en anglais, français et espagnol. Elle explique les principaux concepts du programme et présente le WNBR, les principales activités du MAB, ses différents réseaux et partenariats ainsi que les efforts de renforcement des capacités.
- La page Facebook du MAB est alimentée deux ou trois fois par jour par de nouveaux commentaires apportant des informations, des images et des vidéos sur les activités relatives aux réserves de biosphère et au Programme MAB et devient un média social de grande audience pour le programme.
- L'exposition sur le thème « Impacts du changement climatique sur les régions montagneuses à travers le monde » financée par le Gouvernement flamand de Belgique, a réuni des images satellites de l'Agence d'exploration aérospatiale du Japon (JAXA), de l'Agence spatiale européenne (ESA), de l'United States Geological Survey (USGS), du MAB et du PHI et a été présentée à Lima (Pérou), lors de la 20^e Conférence des Parties à la CCNUCC en décembre 2015.
- Publication du premier rapport intérimaire relatif au projet sur les effets du changement climatique sur les réserves de biosphère insulaires et côtières par l'UNESCO et la réserve de biosphère de l'île de Jeju en septembre 2014. Le rapport a été présenté en novembre 2014 au Congrès mondial des parcs de l'UICN à Sydney, Australie.
- Publication de la note d'orientation « Terres arides – procurer des moyens de subsistance et conserver les services écosystémiques » à partir des résultats de la deuxième phase de son Projet sur la gestion durable des terres arides marginales (SUMAMAD). Cette note met en lumière le lien entre l'investissement dans les terres arides et l'accroissement des revenus, en indiquant que les bonnes solutions à la gestion des terres arides ne sont pas seulement techniques, mais tiennent également compte des aspects sociaux, politiques, économiques et culturels.

Faits marquants concernant les partenariats du MAB

25. Les partenariats jouent un rôle essentiel pour le Programme MAB et son WNBR. Dans un monde en rapide évolution et un environnement international dynamique, le MAB doit d'une part consolider ses partenariats traditionnels avec les institutions et organismes scientifiques, et d'autre part s'atteler vigoureusement à nouer de nouveaux partenariats avec des organisations de la société civile, des gouvernements locaux, des organismes de développement et des entités du secteur privé. Bien que le MAB entretienne déjà une coopération fructueuse avec plusieurs autres programmes et entités de l'UNESCO, il devrait être possible de renforcer encore et au besoin de recentrer notre collaboration interne au vu des cadres nouveaux et à venir tels que les ODD et le Programme d'action global pour l'EDD. C'est la raison pour laquelle nous avons à la présente session du CIC un panel intersectoriel/interprogramme afin de recenser et discuter les opportunités de coopération dans la cadre du programme post-2015.

26. Le premier centre de catégorie 2 du MAB sur les « réserves de biosphère méditerranéennes, deux littoraux unis par leur culture et leur milieu naturel » créé avec la fondation espagnole Albertis poursuit son action centrée sur la coopération scientifique entre les deux littoraux et les réserves de biosphère de la Méditerranée. Une réunion internationale organisée en coopération avec le Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement et son Organisme autonome des parcs nationaux (OAPN) se tiendra en juin 2015, après la session du Conseil, et en octobre 2015. La prochaine réunion du réseau IbéroMAB sera accueillie par ce Centre.

27. GRASP continue de jouer son rôle de programme de partenariat solide. Le partenariat participe actuellement à une campagne visant à déclarer le 9 septembre Journée des Nations unies pour les grands singes, une initiative de la Sierra Leone. En décembre 2014, l'application mobile apeAPP – qui présente les partenaires et les projets de GRASP – a reçu le prix de la « Meilleure application mobile sur l'environnement » de [MobileWebAwards 2014](#). Le trophée MobileWebAwards a été créé il y a 18 ans par la Web Marketing Association (WMA) pour récompenser les meilleurs sites Web et applications mobiles dans 96 secteurs d'activité. GRASP participe également à une action de plaidoyer auprès de certaines industries de l'huile de palme.

28. Avec des fonds de Procter & Gamble, le secrétariat du MAB mène un projet dans la réserve de biosphère de l'Arganeraie au Maroc, en coopération étroite avec le Bureau de l'UNESCO à Rabat, MAB Maroc et plusieurs partenaires nationaux dans le but d'améliorer la protection et l'utilisation durable des arganiers endémiques qui jouent un rôle environnemental, socioéconomique et culturel d'une extrême importance, en plus de produire une huile à haute valeur nutritionnelle, gastronomique et cosmétique. Un séminaire sur l'élaboration d'un plan d'action pour la promotion d'un usage durable des énergies renouvelables dans la réserve de biosphère de l'Arganeraie comme un moyen de réduire la pression sur la forêt induite par la consommation de bois de chauffe – et de promouvoir le développement durable et l'atténuation des effets du changement climatique – a été organisé avec succès à Marrakech, Maroc, en mars dernier.

29. Avec des fonds du groupe Chic (Chine), le secrétariat du MAB met en œuvre avec le Bureau de l'UNESCO à Beijing le Programme de biosphère pour l'urbanisation intégrée des zones rurales (BIRUP), qui encourage les économies vertes reposant sur une agriculture durable dans les villages ruraux urbanisés, en accord avec le concept de réserve de biosphère du MAB de l'UNESCO. L'UNESCO a participé au 4^e forum international CEIBS-UNESCO-CHIC du secteur industriel agricole de la Chine, en mai 2015, à Beijing, et organisera un atelier MAB-BIRUP sur la promotion des économies vertes dans les réserves de biosphère par des plans de certification, labellisation et création de marque qui se tiendra à Shanghai (Chine) en début du mois de septembre 2015. Dans le cadre de ce projet, il est envisagé de lancer un Prix MAB-BIRUP des jeunes scientifiques du MAB en 2016, et d'organiser des rencontres d'échange pour les jeunes sur l'éducation au développement durable dans une sélection de réserves de biosphère.

30. Un partenariat de Fonds-en-dépôt avec la fondation chinoise Elion sera officiellement inauguré vers le milieu de l'année 2015 ; il portera sur l'éducation à la désertification pour les communautés rurales des zones arides. Une autre initiative est en cours d'élaboration, en partenariat avec Nestlé, en soutien à la biodiversité et l'économie verte locale à Xishuanhbanna et Pu'er, province du Yunnan, Chine.

31. Le partenariat existant avec la Convention du patrimoine mondial, la Convention de Ramsar et l'UICN est devenu plus actif sous l'effet d'une étude comparative sur des zones de conservation internationalement désignées englobant des réserves de biosphère, des sites du patrimoine mondial, des sites Ramsar et des géoparcs mondiaux. Un document spécial sur le projet de l'UICN intitulé « Améliorer le système de gestion intégrée des zones protégées internationales avec désignations multiples » sera présenté à la présente session du Conseil.

IV. nouveaux défis et opportunités

32. Si le MAB est un programme utile, actif et dynamique qui, tout comme son WNBR, continue de se développer, de bien fonctionner et de donner des résultats, les difficultés s'accumulent aussi. À sa dernière session, le Conseil s'est penché sur certaines de ces difficultés, mais les améliorations restent insuffisantes.

33. La pénurie de ressources consacrées au Programme MAB perdure. Tous les membres du programme doivent déployer beaucoup plus d'efforts pour mobiliser des ressources financières, techniques et humaines. Pour maintenir et continuer de développer ce programme scientifique intergouvernemental – avec son large champ d'action et son vaste réseau mondial de laboratoires d'apprentissage pour la biodiversité et le développement durable – et compte tenu des cibles associées aux ODD, il convient non seulement de réexaminer la situation du budget ordinaire de l'UNESCO mais aussi de trouver de nouvelles sources de financements.

34. Au vu de la stratégie du MAB pour 2015-2025, il convient de définir pour l'après-2015 un programme de recherche nouveau, enthousiasmant et tourné vers l'avenir. Ce programme devra orienter l'action du MAB sur la résolution des problèmes les plus épineux liés à la durabilité des réserves de biosphère, et contribuer au programme de développement général des pays participants.

35. En cette ère de l'information et de l'interconnectivité, le MAB doit grandement améliorer sa communication. Il doit publier mieux et davantage, et explorer de nouveaux modes de communication, en particulier les réseaux sociaux. Ce n'est qu'avec le soutien du grand public que les idées, les concepts et les conseils scientifiques du programme pourront avoir une incidence réelle.

36. Il est clair à présent qu'il est temps de définir un guide opérationnel pour le MAB et le WNBR, en compilant, affinant et créant de nouveaux outils et instruments pour l'application de la Stratégie de Séville, le Cadre statutaire du WNBR, la nouvelle stratégie du MAB pour 2015-2025 et le nouveau plan d'action du WNBR.

37. En conclusion, le secrétariat du MAB est convaincu qu'avec le soutien constant et sous la conduite de tous les États membres, en particulier du CIC-MAB, ainsi qu'avec l'élaboration réussie de la nouvelle stratégie du MAB et du nouveau plan d'action du WNBR qui sera lancé à Lima en 2016 le MAB restera l'un des programmes les plus enthousiasmants, dynamiques et productifs de l'UNESCO et qu'il continuera de fournir des services extrêmement utiles à tous les États membres pour appuyer leurs efforts en faveur du développement durable.

38. Au nom du secrétariat du MAB et de tous les collègues qui travaillent à Paris et dans le réseau des bureaux hors Siège, je remercie sincèrement le Conseil du MAB de son attention.